



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 juin 2022**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq juin à 10 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N°29**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BOUYOU, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Stéphanie PERRIER par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT à partir de 12h25 par Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BREUILH à partir de 12h30 par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE par à partir de Mme. Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Anne BOUYER par M. Henry TURLIER

**Etait absent :** M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Acquisition d'une parcelle sise Boulevard Clemenceau**

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant que Monsieur Gilles MICHAUD et ses co-indivisaires ont sollicité la commune pour lui céder une parcelle de terrain d'une superficie de 1979 m<sup>2</sup> et cadastrée AW 195, située boulevard Clemenceau,
- Considérant que dans le cadre d'un projet de réserve foncière ayant pour but de proposer des jardins / espaces extérieurs aux propriétaires des immeubles en contrebas, la collectivité souhaite se porter acquéreur de ladite parcelle,
- Vu le plan ci-annexé,

Après en avoir délibéré, approuvé à l'unanimité

**1 - Décide** d'acquiescer auprès de Monsieur Gilles MICHAUD et de ses co-indivisaires la parcelle cadastrée AW 195 sise Boulevard Clemenceau au prix de 10 000 € (dix mille euros).

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de cette acquisition.

**3 - Les frais d'actes** sont à la charge de la commune.



**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Maire,  
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022

Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022

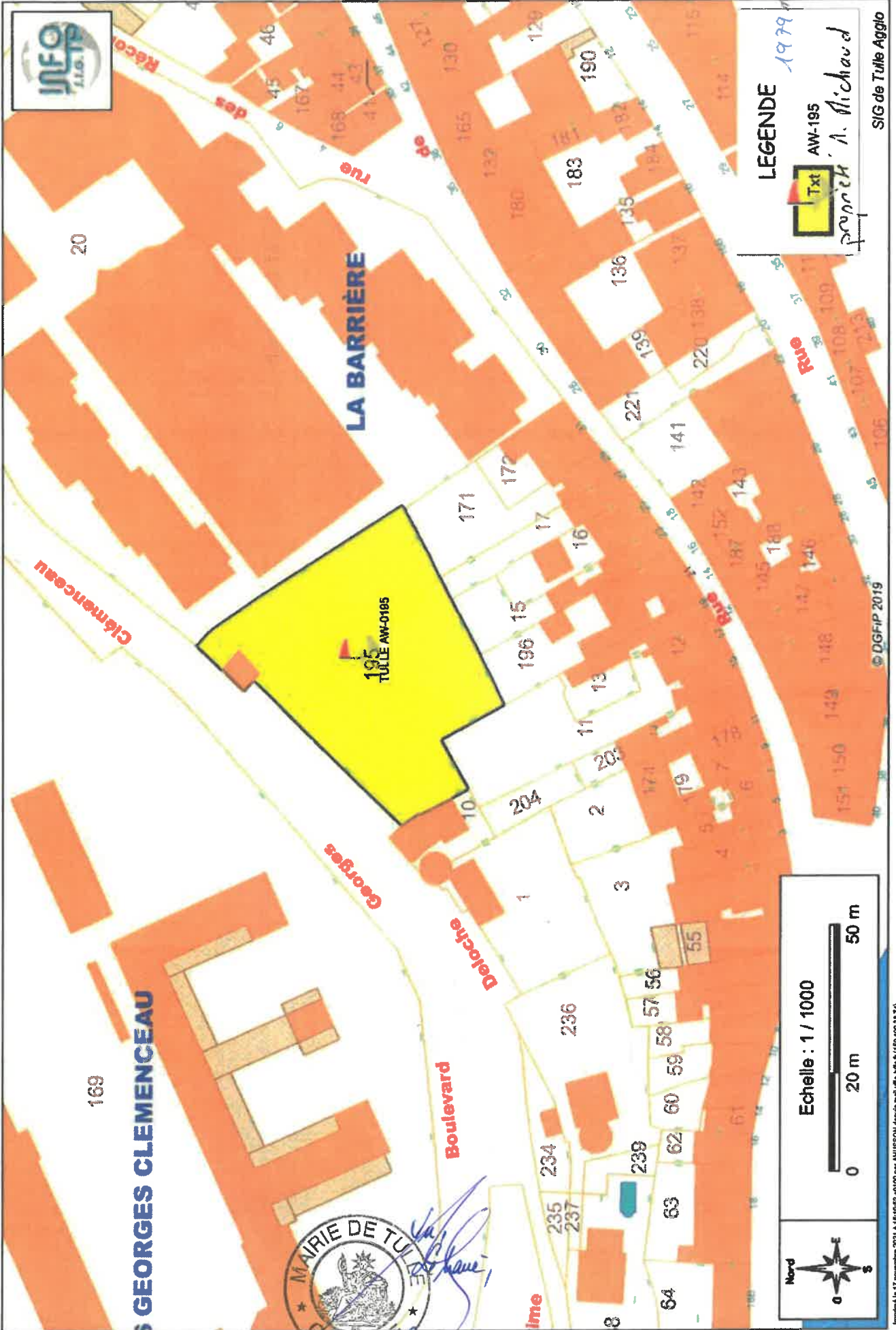
129 - 25062022

Publié le :

Transmis au contrôle de Légalité le : 2 8 JUN 2022

Date et Réf. de l'accusé de réception : 2 8 JUN 2022

220 - 25062022



LEGENDE



parcelle A. Richard

1979

SIG de Tulle Agglo

169

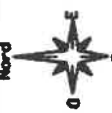
GEORGES CLEMENCEAU

LA BARRIÈRE

Boulevard

Deloche

Georges



Echelle : 1 / 1000



*Denand COMBES*





transmis au contrôle de Légalité le : 2 8 JUN 2022

et Réf. de l'accusé de réception : 2 8 JUN 2022

*DLB - 25/06/2022*